

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le 25/09/24

ID : 074-217400795-20240919-2024_031_DE-DE

Séance du jeudi 19 septembre 2024, le Conseil Municipal de la Commune des Clefs, dûment convoqué le 13 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à **20h00**, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de votants : 11 + 2 POUVOIRS. M. Xavier ALBANEL vote à partir de la délibération N°2024-30.

Présents (11) : Mesdames Mme BULEUX Nathalie ; CORBINEAU Elodie ; DA RUGNA Roselyne ; MEILLIER Claire ; HARZO Marie ; POYET-MOREUL Evelyne ;
Messieurs Sébastien BRIAND ; BIBOLLET Maxime ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BASTARD-ROSSET Benoît ; ALBANEL Xavier est arrivé à 20h32. Délibération n°2024-030

Absent (1) : M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (2) : M. LAMBERSENS Dominique donne pouvoir à Mme BULEUX Nathalie
Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme DA RUGNA Roselyne

Secrétaire de séance : Mme BULEUX Nathalie

**DELIBERATION
N°2024-031**

RETENUE CAUTION APPARTEMENT COMMUNAL

Le Maire informe que le locataire de l'appartement Cotagne 3223, rue des Clefs 74230 LES CLEFS appartenant à la commune est parti. L'état des lieux contradictoire réalisé le 30 août 2024 a fait apparaître des dégradations et un manque d'entretien du logement. Il y a donc lieu de ne pas resituer la caution d'un montant de 272 EUR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** la retenue de la caution de l'appartement Cotagne d'un montant de 272 EUR.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Nathalie BULEUX

Nathalie Buleux